

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :  
15

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 3

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Absents : 0

Date de la convocation :  
Le 27.09.2022

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

**Séance ordinaire du 04 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre octobre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune  
régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi,  
dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD,  
Michel WALTER, Michel DUBAUX, Ulysse SUC, Willy  
LORENZON, Antoine ZANOTTO, Christian MICHELET et Éric  
FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Delphine SCHWARTZ et  
Sandra BARBE.

**Excusés**: Mesdames Estelle ASPART, Laurence TOUMEYRAGUES  
et Laure BRAQUEHAIS.

**Pouvoirs** : Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE, Madame  
Laurence TOUMEYRAGUES à Monsieur Daniel BORDENEUVE et  
Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Dominique SAVARIAUD.

**Absent** :

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Devis T.E.G.R réfection des voiries communales.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis établi par l'entreprise T.E.G.R (Terrassement  
Empierrage Goudronnage Enrobé) pour la réfection de six voies communales très dégradées,  
détaillé comme suit :

Montant HT	= 13 220.00 €
TVA	= 2 644.00 €
<b>Montant TTC</b>	<b>= 15 864.00 €</b>

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**  
**le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**ACCEPTTE** le devis établi par l'entreprise T.E.G.R pour un montant de 15 864.00 € TTC.

**Adopté à 15 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :  
Publiée le 06 octobre 2022

Le Maire,  
Daniel BORDENEUVE

